



MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE SAINT-MAURICE

1470, rue Notre-Dame, Saint-Maurice (QC) G0X 2X0

Téléphone : (819) 374-4525

Courriel : municipalite@st-maurice.ca

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE SAINT-MAURICE
M.R.C. DES CHENAUX

AVIS PUBLIC **AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-MAURICE** **DÉPÔT DU RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE 2027-2028-2029**

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par monsieur Stéphane Laroche, directeur général et greffier-trésorier de la municipalité de Saint-Maurice.

QUE le rôle triennal d'évaluation foncière de la municipalité de Saint-Maurice pour les années 2027, 2028 et 2029 a été déposé par voie électronique au bureau du soussigné au 1470, rue Notre-Dame à Saint-Maurice, le 27 septembre 2026;

QUE toute personne peut consulter ledit rôle durant les heures d'ouverture du bureau municipal, soit du lundi au jeudi, de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h, ainsi que le vendredi, de 8 h à 12 h.

Une demande de révision prévue par la section 1 du chapitre X de la *Loi sur la fiscalité municipale* doit être déposée avant le 1^{er} mai 2027;

La demande de révision doit être faite sur le formulaire prévu à cet effet et être accompagnée du montant d'argent prescrit par le règlement numéro 97-08-108, à défaut de quoi elle est réputée ne pas avoir été déposée. Le formulaire ainsi que le règlement numéro 97-08-108 sont disponibles au bureau de la M.R.C. des Chenaux à l'adresse mentionnée plus bas.

Le dépôt de la demande est effectué par la remise du formulaire dûment rempli ou par son envoi par courrier recommandé à monsieur Patrick Baril, secrétaire-trésorier, M.R.C. des Chenaux, 630, rue Principale, Saint-Luc-de-Vincennes (Québec) G0X 3K0.

Dans le cas où la demande est effectuée par la remise du formulaire dûment rempli, elle est réputée avoir été déposée le jour de sa réception. Dans le cas où elle est envoyée par courrier recommandé, la demande est réputée avoir été déposée le jour de son envoi.

Donné le 1^{er} jour du mois d'octobre 2026.

Stéphane Laroche,
Directeur général et greffier-trésorier